

Bibliothèque numérique

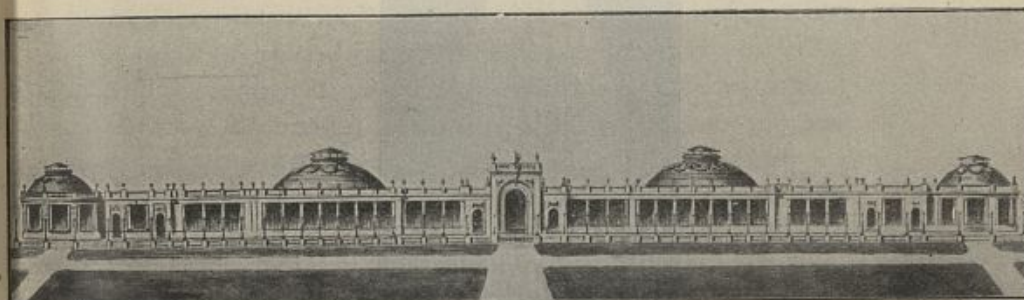
medic@

Thiry, Ch.. - Nancy-thermal

***In : Revue médicale de l'Est,
1913, 1913. 15. n° 9. p. 313-20
Cote : 90103***

REVUE MÉDICALE DE L'EST

BULLETIN



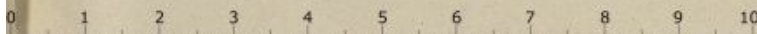
Nancy-Thermal,

Par le D^r CH. THIRY.

La nouvelle station de Nancy-Thermal, où les malades commencent à affluer, mérite d'être mieux connue des médecins et du public. C'est une gloire pour la capitale de l'Est de la France d'offrir aux étrangers, qui viennent tous les ans admirer ses monuments, ses places, ses industries d'art, ses instituts, ses alentours si verdoyants, une source d'eau chaude minérale, utile à la santé de ses hôtes. « Nancy la Coquette » a été consacrée ville d'eau.

DECOUVERTE DE LA SOURCE. — Le sous-sol lorrain, dont on a déjà tant vanté la richesse, et qui nous fournit la pierre calcaire, le minerai de fer, le sel, et bientôt la houille,

1943. REV. MÉD. EST. — T. XLV — N° 9



possède encore, entre les diverses stratifications, dont il est constitué, un autre élément de prospérité : l'eau minérale. Le rêve d'aller à sa rencontre et de l'amener à la surface, au centre même de la Ville, pour faire de Nancy une de ces villes d'eau opulentes, qui pourrait rivaliser un jour avec les stations thermales de l'étranger, n'a pas été conçu hier seulement. En 1888, dans *l'Impartial de l'Est*, un nancéiste, M. Badel, reprenant les idées du géologue lorrain Bracon-

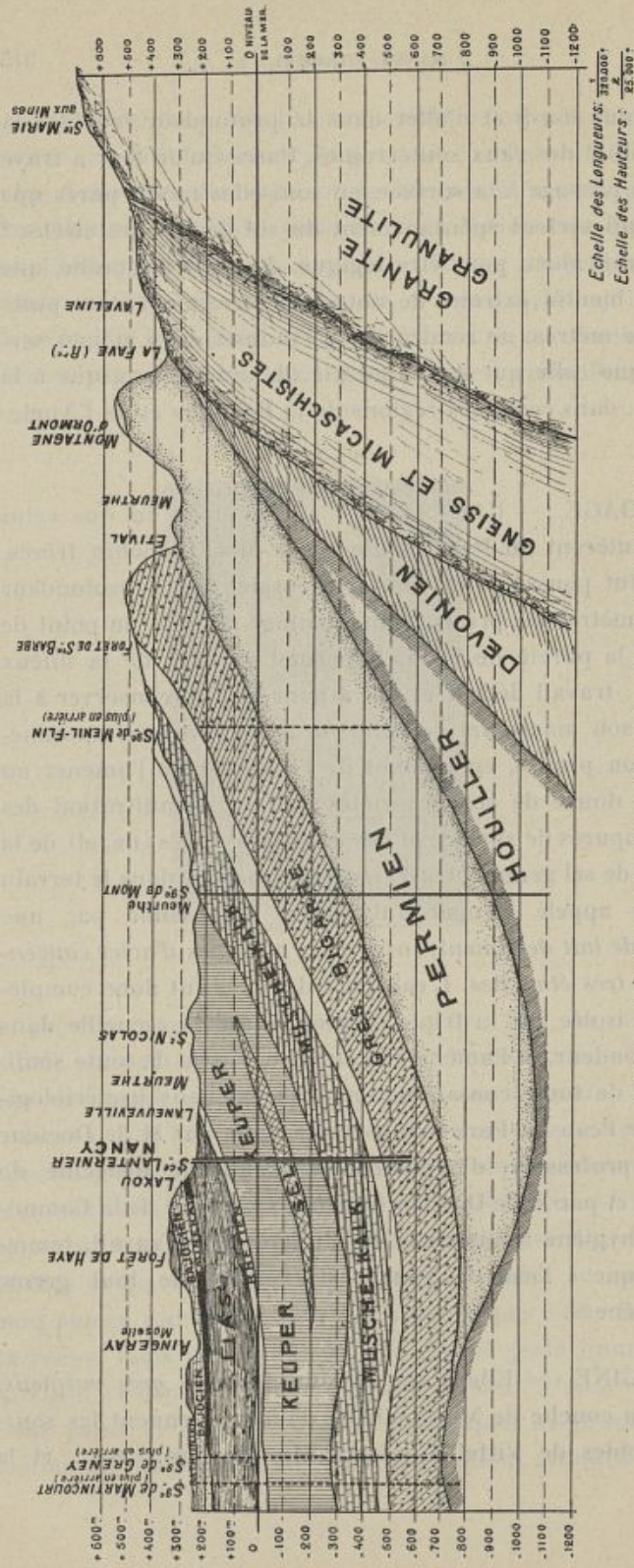


nier, prônait déjà Nancy-Ville-d'Eaux. En 1909, ce projet hardi fit un pas décisif : un sondage heureux, au Parc Sainte-Marie, mit au jour une gerbe d'eau thermale (36°) abondante (1.800 litres à la minute), jaillissant au centre de l'Exposition de l'Est de la France. Cette source remporta, on s'en souvient, un grand et légitime succès. Nancy-Thermal existait. Certes, cette jeune station ne peut se flatter de lointaines origines, ses bains ne sont pas édifiés sur d'anciennes ruines romaines ; l'eau ne provient pas d'une faille de la roche, mais d'un sondage créé par le génie humain. Cela doit-il la déprécier auprès de ses aînées ? Nous ne le pensons point, l'état de la science géologique, les procédés perfectionnés dont nous disposons, permettent aujourd'hui

d'être plus hardi et d'aller dans la profondeur troubler la tranquillité des eaux souterraines. Parce qu'on leur a frayé hier un passage à la surface, en sont-elles moins pures que celles qui sortent spontanément du sol depuis des siècles ? Il faudrait alors, pour être logique, dire que la houille, que l'on va bientôt extraire de notre sol lorrain, par des puits de mille mètres, ne rendra pas à l'industrie les mêmes services, que celle qui s'offre au pic du mineur, presque à la surface, dans certaines régions de la Belgique et de l'Angleterre.

SONDAGE. — CAPTAGE. — Un sondage, tel que celui qu'exécutèrent au Parc Sainte-Marie MM. Planchin frères, et qui fut poussé jusqu'aux grès vosgiens, à la profondeur de 800 mètres 32, présente un avantage notable, au point de vue de la pureté de l'eau. Il permet en effet de la mieux capter : travail délicat et qui a pour but de conserver à la source son maximum de débit, sa température et sa minéralisation propre, en un mot de l'isoler et de l'amener au griffon, douée de ses propriétés natives. L'infiltration des eaux impures de surface et des eaux très salées (na, cl) de la couche de sel gemme, traversée à 300 mètres, dans le terrain salifère appelé Keuper, fut rendue impossible par une *coulée de lait de ciment, entre deux colonnes d'acier concentriques très étanches*. L'eau pure des grès fut donc complètement isolée par la triple enveloppe, qui la recueille dans la profondeur, et l'amène à la surface, vierge de toute souillure et de toute contamination. Les examens bactériologiques de l'eau du Parc Sainte-Marie, faits par M. le Docteur Macé, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Nancy, et par M. le Docteur Sartory, secrétaire de la Commission d'hygiène industrielle au Ministère du Travail, témoignent que « l'eau de Nancy est exempte de tout germe pathogène ».

ORIGINE. — Elle a son origine dans les *grès vosgiens*, entre la couche de Muschelkalk, d'où proviennent les sources froides de Vittel, Contrexéville, Martigny, etc..., et la



COUPE GÉOLOGIQUE DU SOUS-SOL DE LA LORRAINE.

(Extrait de Nancy illustré).

Echelle des Longueurs: 1:25,000
Echelle des Hauteurs: 1:25,000

couche des terrains primitifs, où naissent les eaux hyperthermales de Plombières, Bains, Luxeuil, Bourbonne, etc...

ANALYSES. — Sa composition, bien étudiée par MM. les Professeurs A. Gautier, membre de l'Institut, et C. Moureu, membre de l'Académie de Médecine (26 décembre 1910), permet de la caractériser ainsi : *eau chlorurée-sodique faible, légèrement sulfatée-calcique et magnésienne, bromurée et lithinée*. Minéralisation totale : 1 gr. 40. Le rapport de ces savants, transmis à l'Académie de Médecine, entraîna sa conviction, et le 12 juillet 1911, fut accordée l'autorisation nécessaire à l'exploitation.

Elle est *radio-active*, d'après les déterminations de MM. les Professeurs Gutton et Rothé et celles de M. Danne, préparateur de M. Curie : 0.075 milligrammes-minute. Comme toutes les eaux radio-actives, elle est riche en *gaz rares* (Argon, Crypton, Xénon, Néon, Hélium). Enfin, elle est particulièrement remarquable par sa richesse en métaux : MM. les Docteurs G. et J. Bardet ont fait récemment à la Sorbonne, aux laboratoires de chimie minérale de M. le Professeur Urbain, l'étude spectrographique de l'eau de Nancy-Thermal. Elle leur a permis d'y déceler les corps suivants : aluminium, antimoine, argent, arsenic, bismuth, cobalt, cuivre, étain, gallium, germanium, glucinium, manganèse, molybdène, platine, plomb, titane, vanadium, zinc. Plusieurs de ces métaux, *métaux rares*, et dont quelques-uns sont des métaux-métalloïdes, utilisés en thérapeutique, ont également été mis en évidence dans nos eaux par M. Pagel, pharmacien à Nancy (1911), et par M. le Docteur Garrigou, professeur d'hydrologie à Toulouse. Il n'est pas étonnant, pour qui connaît les effets de la radio-activité et des métaux à l'état colloïdal de s'expliquer les résultats que Nancy-Thermal possède déjà à son actif. Nul doute que l'avenir ne réserve encore bien des surprises à ce sujet.

PROPRIETES DE L'EAU. — L'eau de Nancy, tant au point de vue de ses propriétés physiques, que de sa composition chimique, présente des analogies avec les sources

suivantes : *Aix-les-Bains, Nérès, Aqua-Santa* (Italie), *Aix-la-Chapelle* et *Saint-Honoré* (Gautier et Moureu).

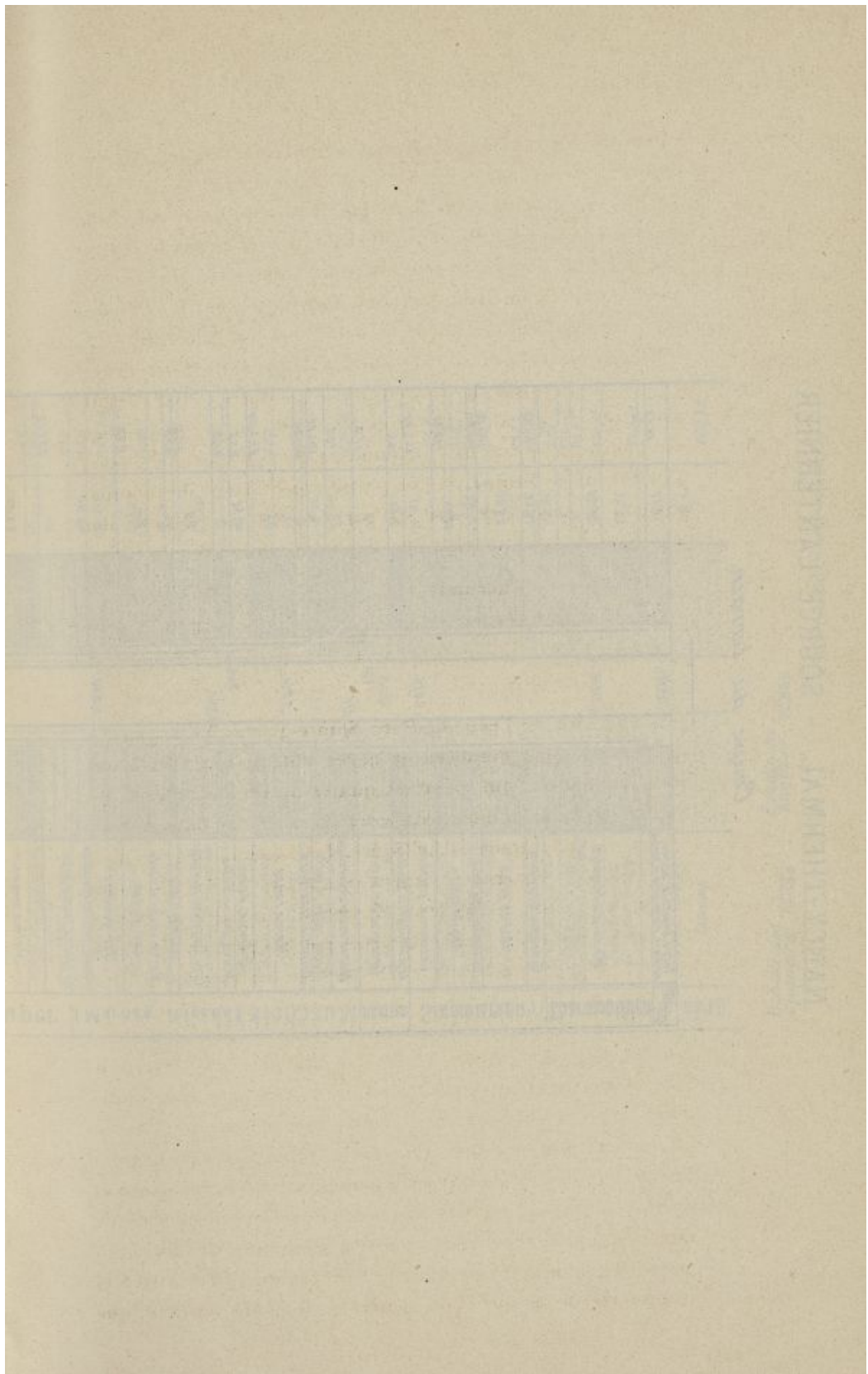
C'est une eau de table agréable, digestive, grâce au chlorure de sodium qu'elle contient. Elle ne mérite pas le reproche que l'on peut adresser aux eaux minérales, plus fortement chargées ou trop gazeuses, qui guérissent le malade, mais en dilatant l'estomac et débilitant l'organisme.

Elle est *diurétique et éliminatrice de l'acide urique*, grâce à la forte quantité de *lithine* qu'elle contient : 0 gr. 00291 par litre (chlorure). Cette proportion lui assigne le premier rang parmi les sources vosgiennes, réputées salutaires pour leur teneur en lithine. Si l'on prend pour termes des comparaisons les chiffres donnés par Frenkel, le rapport des richesses en lithium peut être exprimé comme il suit :

Nancy-Thermal	19
Contrexéville	18
Vittel	1,2
Martigny	1

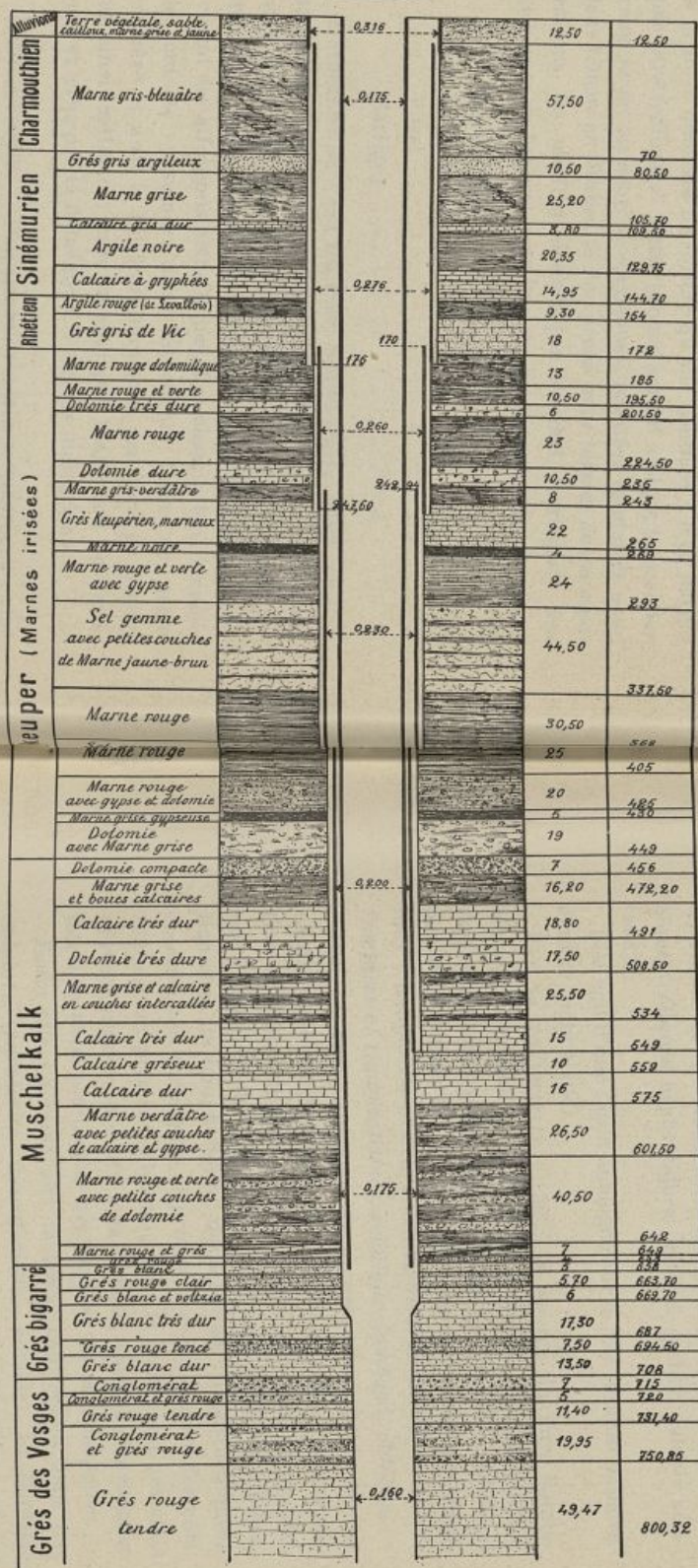
L'efficacité de l'eau du Parc Sainte-Marie n'est plus à démontrer : les nombreuses cures obtenues à l'établissement provisoire, qui, pendant quatre années, a précédé les thermes actuels, témoignent assez de sa valeur dans le traitement des affections arthritiques. Les observations recueillies ont été consignées dans l'excellente thèse de notre confrère et ami, le Docteur Barachon. *La Cure de Nancy* fut ainsi instituée : cure interne par l'ingestion de l'eau, cure externe par la balnéation. Voici les indications :

INDICATIONS. — PAR SES PROPRIÉTÉS DIURÉTIQUES : elle permet l'élimination des déchets organiques que charrie le sang des « ralentis de la nutrition ». Elle agit non seulement par l'émonctoire rénal, mais encore par la peau, en produisant une sudation abondante. Chez un certain nombre de malades, des analyses d'urines ont été faites avant et après la cure, les résultats observés ont prouvé que cette eau, diurétique par excellence, jouit, à l'exemple de ses similaires, d'une action éliminatrice, antitoxique, dérivatrice et stimulante de la nutrition générale. Il a été observé que



NANCY-THERMAL. — SOURCE LANTERNIER

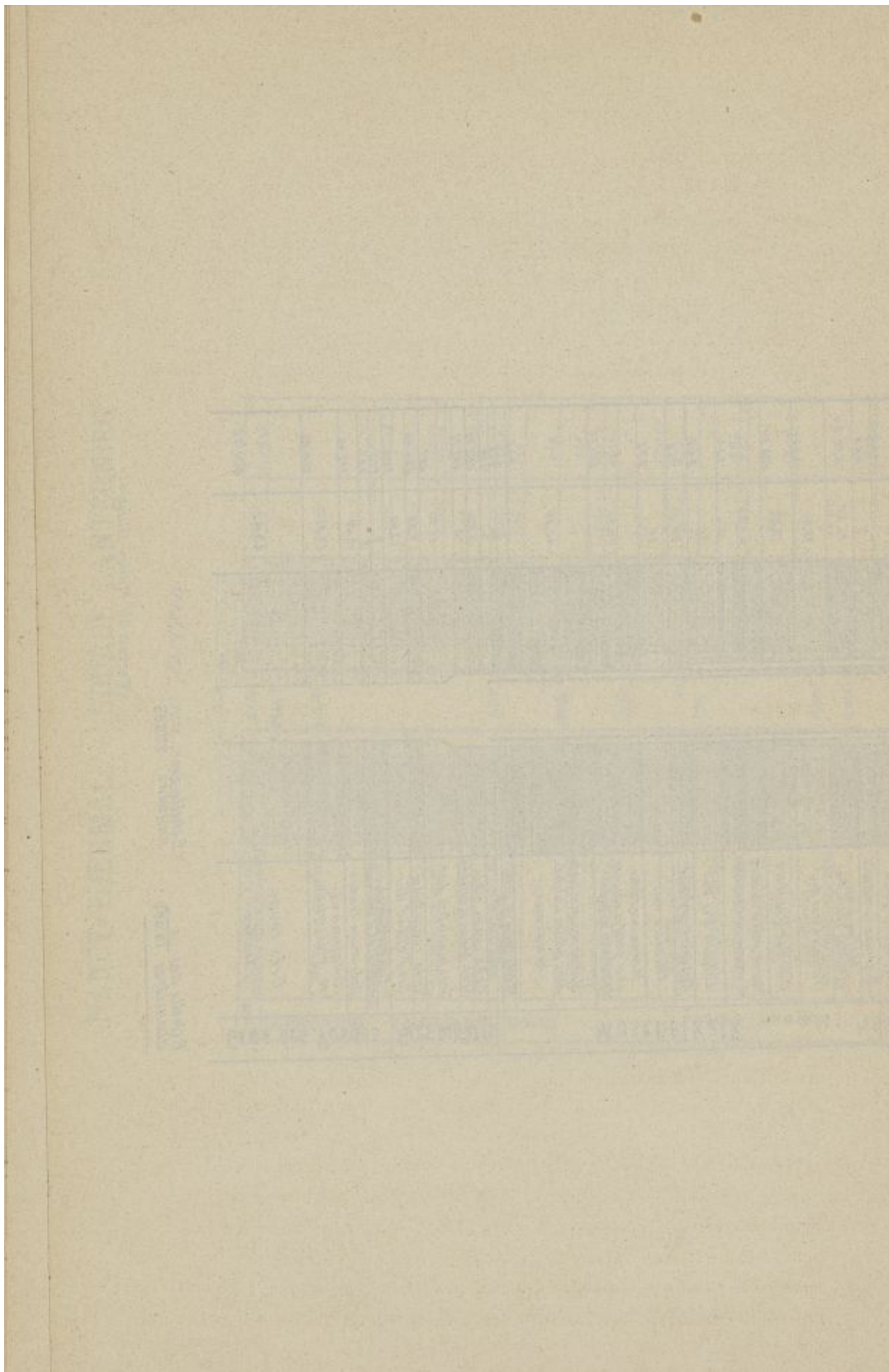
Coupe du terrain



Echelle des diamètres $\frac{1}{10.000}$

Echelle des hauteurs $\frac{1}{20.000}$

(Extrait de Nancy illustré).



l'élimination de l'acide urique augmente notablement pendant et après la cure.

Elle convient surtout aux *rhumatisants*, aux *goutteux* et à la plupart des malades chroniques, chez qui l'élément douleur prédomine, *rhumatisme articulaire, musculaire et tendineux*.

Agissant sur le rein, dont elle stimule l'activité fonctionnelle, elle est souveraine dans la *lithiase rénale* et dans les *affections de la vessie*, dont elle exécute un lavage mécanique (coliques néphrétiques, pyélite, cystite, calculs vésicaux).

Elle agit d'une façon analogue sur le *foie* (lithiase biliaire, diabète arthritique).

PAR SA THERMALITÉ : (36°), la source du Parc Sainte-Marie, d'un débit si abondant (1.800 litres à la minute), a une action sédative générale et locale très marquée. Elle agit particulièrement sur les affections douloureuses des membres : *ankyloses, raideurs articulaires, arthrites, suites de fractures et traumastismes, sciatique, lombago, phlébite*.

PAR SA RADIO-ACTIVITÉ, SA RICHESSE EN MÉTAUX ET GAZ RARES : elle confère un sentiment de bien-être, une incitation au sommeil plus régulier, plus calme et réparateur, une diminution de l'excitabilité nerveuse. De là, son indication chez les *lymphatiques, dyspeptiques* (hyposthéniques), *entéritiques, anémiques, déprimés nerveux et convalescents*. Elle est un précieux adjuvant dans le traitement des états névropathiques spéciaux à la femme, sous la dépendance des *affections utérines* et des troubles de la *ménopause*.

Enfin elle s'adresse aux maladies contractées dans nos colonies (paludéens, dysentériques, anémie). Le Ministre des Colonies a désigné Nancy parmi les stations, où les *Médecins peuvent adresser les coloniaux* aux frais de l'Etat.

ETABLISSEMENT THERMAL. — Les Thermes de Nancy-Thermal, actuellement en construction, et qui seront terminés dans le cours de l'année 1913, réuniront tous les perfectionnements. Ils pourront facilement rivaliser avec les établissements similaires de France et de l'étranger. Les bâtiments comportent un hall central, sur lequel s'ouvrent

deux parties latérales : l'une pour les hommes, l'autre pour les dames. Chacune est composée d'une grande piscine circulaire de dix-neuf mètres de diamètre et de quinze cabines, avec piscine particulière et cabinet de toilette (ces piscines sont disposées pour recevoir dans le fond un lit de sable ; douze cabines, avec baignoire en grès émaillé ; enfin, des salons de repos, des salles pour douches, inhalations, massages, mécano-thérapie, électrothérapie, et tous les traitements particuliers, qui relèvent des agents physiques. Toutes les piscines et baignoires sont prévues à eau courante. L'établissement sera entouré de vastes galeries vitrées, convenablement chauffées l'hiver. Nancy-Thermal ayant la prétention d'être la première station française ouverte toute l'année, et qui permettra aux malades de continuer leur cure pendant la mauvaise saison.

PISCINE POPULAIRE. — La Société a voulu annexer à ce Palais des Thermes un établissement populaire permettant à tous de jouir du bienfait thermal. La grande piscine du Parc fut la première partie du programme exécutée. Importante construction, vaste comme une cathédrale, elle représente, au point de vue architectural, une entreprise des plus audacieuses : la voûte, sans piliers, a une portée de 30 mètres. Ce bâtiment recouvre la piscine, véritable petit lac d'eau à 35°, de 50 mètres de longueur sur 18 de largeur, dont la profondeur varie de 1 mètre à 3 m. 20, et qui représente une superficie de 1.200 mètres carrés. Le volume d'eau est de 2.500 mètres cubes. *Il n'existe pas au monde de piscine d'eau minérale comparable à celle de Nancy, tant par ses dimensions colossales que par l'énorme volume qui l'alimente et qui se renouvelle sans cesse.*

JEUX SPORTIFS. — Enfin, l'administration, soucieuse de montrer que son entreprise consiste en un effort d'hygiène, a tenu à favoriser la culture de l'athlétisme, en créant dans sa concession un parc des sports : tennis, skating, jeu de boules, etc... Cette annexe, qui ultérieurement doit être considérablement agrandie et reportée à l'extérieur de la ville, sera toujours l'objet de soins particuliers ; elle constitue en effet le complément de la cure thermale.